

## Questions /réponses

*Les réponses apportées aux questions posées ne se substituent au règlement des épreuves (arrêté de création du BTS MUC) ni à la circulaire nationale d'organisation 2005. Elles les complètent et les explicitent.*

---

**Quelle est la date exacte de la remise des dossiers ACRC au centre d'examen ?**

**À quelle date précise faut-il fournir les dossiers étudiants aux centres d'examen ACRC ?**

6 janvier 2006

Autres dates :

- harmonisation des coordonnateurs d'ACRC le 9 janvier à 9 heures à la DIVEC ;
  - harmonisation des interrogateurs à ACRC : le 9 janvier à 14 heures au lycée Camus ;
  - contrôle des dossiers d'ACRC dans les centres d'interrogation : 10 et 11 janvier.
- 

**Combien de dossiers le jeune doit-il fournir ? Un exemplaire doit-il être anonymé au niveau de l'établissement ?**

La partie du dossier support de l'épreuve doit être fournie en deux exemplaires au centre d'examen. Ils ne portent aucune indication sur l'établissement d'origine du candidat. Outre un autre exemplaire du dossier, le candidat apporte le jour de l'épreuve tout document qu'il estime pouvoir venir en aide à sa prestation.

---

**Voici une interrogation parmi tant d'autres : quelle importance respective accorder à chacun des huit items de la grille d'évaluation C "synthèse et notation" de l'épreuve d'ACRC ?**

Cette question sera abordée en réunion d'harmonisation de l'épreuve d'ACRC , le 9 janvier à 14 heures au lycée Camus

---

**Les études de cas de management publiées sur le site de Nancy-metz/crm. Quelques unes abordent des notions en rapport avec le merchandisage. Or, les savoirs associés sont surtout développés dans le cadre de la GRC. Ces applications sont-elles bien ciblées ?**

Le CRMV est un réseau national de ressources.

« Un réseau national est un dispositif pédagogique mis en place par la direction de l'enseignement scolaire (DESCO) selon des orientations proposées par l'inspection générale. Il a pour mission d'assurer un soutien pédagogique auprès des professeurs dans son domaine de compétences. Il est constitué d'une équipe, répartie sur l'ensemble du territoire national, chargée d'assurer des missions de formation et d'animation, de produire et de diffuser des supports de formation, de conduire des expérimentations et d'assurer une veille technologique. »

Les applications qu'il publie constituent donc une aide institutionnelle. Elles donnent des orientations qu'il est préférable de suivre.

**Il existe un site expliquant les équivalences entre les oraux de TCC, de CPAP et les oraux du BTS MUC. Il s'agit du site : [www.btsac.com](http://www.btsac.com). Il est en lien avec le site de Nancy-metz/crm. Ce système d'équivalence est-il officiel?**

Un tableau de correspondance entre les épreuves et les unités du BTS ACO et celles du BTS MUC est fourni à la dernière page du référentiel du diplôme :

Techniques et culture commerciales → Projet de développement de l'unité commerciale  
Stratégie et gestion commerciale → Management et gestion des unités commerciales  
Conduite et présentation d'activités professionnelles → Analyse et conduite de la relation commerciale.

Toute information d'ordre réglementaire émanant de sites internet autres que celui du ministère n'engage que la responsabilité de leur auteur.

---

### **Quelles nouvelles pour les redoublants ?**

**Un redoublant de BTS AC peut-il utiliser comme support à son ACRC une mission traitée en 1ère année ?**

Les cas sont à apprécier en fonction du statut de l'étudiant l'an passé et cette année : scolaire, apprenti, formation continue.

*Sur le plan du dossier :*

L'obligation est limitée à la fourniture de la partie du dossier support de l'épreuve ; le contrôle des autres pièces effectué dans les quatre années passées qui a validé le passage à l'épreuve CPAP du BTS ACO donne droit à se présenter aux épreuves d'ACRC et de PDUC du BTS MUC à la session 2006.

*Sur le plan pédagogique :*

Transformer les actions réalisées lors de la préparation au BTS ACO en missions ; si le stage a été effectué ailleurs que dans une unité commerciale, pour préparer l'épreuve d'ACRC, conseiller de refaire un stage pour mettre ses compétences au niveau de ce qui est attendu à l'évaluation des épreuves ; pour l'épreuve de PDUC, réinvestir son expérience dans un projet ; aller sur le site du CRMV pour y puiser des conseils.

Le sujet sera abordé lors de la réunion d'harmonisation ACRC le 9 janvier prochain.

---

### **Nos questions concernent particulièrement les étudiants qui vont avoir plus d'une entreprise d'accueil.**

**- la première entreprise a été rachetée et l'étudiante va faire son PDUC dans la nouvelle structure (certificat de stage pour la première année sachant qu'il n'y a plus d'éléments administratifs pour attester de la première entreprise????)**

Si l'entreprise a été rachetée, il existe un document qui témoigne de la cession et qui prouve qu'il s'agit bien de la même unité commerciale.

**- dans l'hypothèse où un étudiant change d'entreprise pour la seconde année et qu'il n'a pas pu effectuer de missions de bonne qualité dans la première peut-il en réaliser dans la 2ème entreprise en début de 2ème année (journée de mission préparatoire) ?**

Les missions doivent référer au « cadre de sa prise en responsabilité des activités courantes d'une unité commerciale. ».

**Un étudiant peut-il réaliser son projet de PDUC pour le compte d'une association de commerçants?**

Il faut que le lien avec l'UC soit explicite (le stagiaire est contractuellement rattaché à l'UC par la convention de stage) et que le projet soit à l'initiative de l'unité commerciale et que l'unité commerciale en retire un bénéfice. Un projet ne peut donc pas être réalisé « pour le compte » d'une association de commerçants, (qui n'est pas une UC) mais un projet réalisé dans le cadre d'une UC peut avoir recours à une association de commerçants.

---

**Un étudiant en stage dans une entreprise qui ne permette pas de développer un projet significatif (Pourquoi donc ?) peut-il associer son entreprise à un projet collectif en intégrant d'autres partenaires:ex création du site internet de la zone industrielle ou création d'une plaquette présentant les commerçants de la commune?**

Même réponse que question ci-dessus

---

**Deux étudiants peuvent-ils réaliser un projet commun à partir de deux lieux de stage différents au sein d'entreprises différentes? Ex. sur une même zone géographique création d'un carnet de coupons de réduction pour une action Saint Valentin**

Même réponse que question ci-dessus

D'une manière générale, le professeur doit résister à l'insistance d'un étudiant qui souhaite effectuer son stage dans un cadre qui n'est pas rigoureusement conforme à la définition de l'unité commerciale telle que fournie dans le chapitre « Stage en milieu professionnel » du référentiel.

---

**Un étudiant peut-il réaliser un projet de PDUC intégrant une dimension internationale?**

Oui.

---

**Si l'étudiant utilise des informations non informatisées, doit-il remplir l'annexe 7 : "utilisation du système d'information commercial" ?**

Le candidat se met dans une situation difficile. En effet, la réglementation prévoit que le stage en milieu professionnel « permet en outre une utilisation régulière des technologies de l'information commerciale grâce à l'accès aux ressources informatiques de l'entreprise ». L'UC est-elle « d'une taille suffisante pour justifier le recours à un technicien supérieur ?

L'annexe 7 sert à décrire le type d'utilisation du système d'information commerciale dans le cadre de la réalisation d'une mission.

À une mission peuvent correspondre plusieurs exemplaires dans le cas où la réalisation de la mission renvoie à plusieurs types d'utilisation ou encore, si elle s'appuie sur plusieurs systèmes. Par exemple, dans le cas d'un réseau, celui de l'UC et de la société à laquelle elle est rattachée.

Plusieurs missions peuvent être associées à une même fiche si elles renvoient à un même type d'utilisation. Par exemple, dans une banque, démarche de sélection d'une cible de clientèle utilisant les mêmes logiques pour deux missions différentes ; ou en GSA, consultation de la BDD produits pour renseigner un client sur la disponibilité ou sur les caractéristiques techniques.

Le type d'utilisation renvoie à la description du processus de réalisation, pas à la mise en œuvre d'un outil. Pour éviter cette dérive et la complexité de liens croisés entre missions et types d'utilisation, le candidat aura sans doute intérêt à faire correspondre un exemplaire complété de l'annexe 7 à chacune de ses missions.

**Nous sommes en phase de vérification des dossiers ACRC et nous souhaiterions avoir plus d'informations sur les attentes liées au contenu des fiches SIC. Certains items nous semblent actuellement difficiles à remplir et la construction ne dégage pas un caractère d'évidence.**

Les activités commerciales puisent leurs informations dans un système d'information commerciale informatisé que, par ailleurs elles nourrissent (données utilisées et résultats obtenus). Elles sont structurées en processus (besoin d'utilisation du SI commerciale) qui organisent et coordonnent l'activité des acteurs (diffusion, contrôle, stockage des résultats) et les fonctions du système informatique (ressources mobilisées ; fonctionnalités des logiciels mis en œuvre).

---

**Je suis professeur d'informatique commerciale au lycée saint Charles au Mans, notre établissement projette de s'équiper de logiciels commerciaux prévues par la réforme des BTS MUC et on voudrait savoir lesquels choisir.**

**Nous avons reçu des propositions de chez EOLE, QUICK BUSINESS, ATHENEO.**

**Compte tenu du coût élevé de ces logiciels, ceci représente pour nous un investissement pour plusieurs années et on voudrait faire le bon choix si c'est possible, merci de nous éclairer sur ce sujet et nous indiquer les logiciels conseillés par l'académie de Nantes.**

Le choix des logiciels et de l'architecture du réseau d'établissement relève de l'autonomie de l'établissement.

Un groupe de professeurs constitué a examiné les propositions du marché et a fixé son choix sur Athénéo Mismo :

- pour faire réaliser une application de gestion de la relation étudiant qui, outre les services qu'elle apporte aux professeurs, en structurant la relation étudiant/prof, place l'élève en situation d'être piloté avec un recours à des moyens informatiques, comme il en sera lors de sa vie professionnelle.
- pour mettre en pratique les enseignements de MUC avec cet outil.
- pour être l'application métier d'une architecture client/serveur lisible dont le cœur est une base de données sous Microsoft SQL Server.